

26 oct 2007 -16:02

Appui financier au Centre Carter

Le Conseil des Ministres qui s'est tenu aujourd'hui a décidé, sur proposition du Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht, d'octroyer sur le budget diplomatie préventive du SPF Affaires étrangères une contribution financière de 150.000 EUR au "Centre Carter" fondé par l'ancien Président des Etats-Unis, Jimmy Carter. Le Centre apportera son appui en République Démocratique du Congo à la commission ministérielle qui évalue depuis quelques mois les contrats miniers qui ont été conclus ces dernières années. Le Centre Carter, surtout connu pour ses actions dans le cadre de l'appui aux processus de démocratisation et à l'observation d'élections, a également été récemment impliqué par le gouvernement libérien dans la révision du contrat avec Mittal Steel. Il jouit d'une excellente réputation d'indépendance et de compétence.

Le Conseil des Ministres qui s'est tenu aujourd'hui a décidé, sur proposition du Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht, d'octroyer sur le budget diplomatie préventive du SPF Affaires étrangères une contribution financière de 150.000 EUR au "Centre Carter" fondé par l'ancien Président des Etats-Unis, Jimmy Carter. Le Centre apportera son appui en République Démocratique du Congo à la commission ministérielle qui évalue depuis quelques mois les contrats miniers qui ont été conclus ces dernières années. Le Centre Carter, surtout connu pour ses actions dans le cadre de l'appui aux processus de démocratisation et à l'observation d'élections, a également été récemment impliqué par le gouvernement libérien dans la révision du contrat avec Mittal Steel. Il jouit d'une excellente réputation d'indépendance et de compétence.

Appui financier au Centre Carter
Bruxelles, le 26 octobre 2007
Le Conseil des Ministres qui s'est tenu aujourd'hui a décidé, sur proposition du Ministre des Affaires étrangères Karel De Gucht, d'octroyer sur le budget diplomatie préventive du SPF Affaires étrangères une contribution financière de 150.000 EUR au "Centre Carter" fondé par l'ancien Président des Etats-Unis, Jimmy Carter. Le Centre apportera son appui en République Démocratique du Congo à la commission ministérielle qui évalue depuis quelques mois les contrats miniers qui ont été conclus ces dernières années. Le Centre Carter, surtout connu pour ses actions dans le cadre de l'appui aux processus de démocratisation et à l'observation d'élections, a également été récemment impliqué par le gouvernement libérien dans la révision du contrat avec Mittal Steel. Il jouit d'une excellente réputation d'indépendance et de compétence. "Il est d'une importance cruciale que nous améliorions la transparence du secteur minier en RDC" indique le Ministre qui dit beaucoup espérer des travaux de la Commission dite "de Revisitation". Il espère qu'elle prendra des décisions transparentes et bien étayées concernant la révision ou non des contrats miniers et des concessions qui lui ont été soumis. C'est précisément pour cela que le Ministre souhaite appuyer le Centre Carter dans la mission d'expertise qui lui a été confiée par les autorités congolaises. Le Ministre De Gucht se dit confiant en la capacité du Centre à mobiliser l'expertise nécessaire pour mener à bien une telle tâche et il espère que d'autres donateurs suivront rapidement l'exemple belge. "Dans ce dossier la Belgique n'a pas d'intérêts à défendre si ce n'est l'intérêt du peuple congolais qui a droit à sa part des revenus tirés des richesses du sous-sol. Ce sont ces revenus qui permettront de financer de meilleurs services publics. Il est donc important que la Commission, avec l'appui d'organisations telles que le Centre Carter, clôture ses travaux rapidement et en toute transparence. Evidemment, il faut aussi que l'on veille à la sécurité juridique des opérateurs économiques bonafide» déclare le Ministre. Cet appui entre dans le cadre de la politique générale du Ministre visant à favoriser la transparence dans le secteur minier, un thème qui a également été explicitement mis à l'agenda pendant la Présidence belge du Conseil de sécurité au mois de juin dernier. C'est ainsi que l'année dernière une Task Force "Mineral Resources in

Central Africa" (MIRECA) a été créée pour présenter des initiatives en matière de certification et de traçabilité des minéraux, avec une attention spécifique pour la problématique du secteur artisanal. Au début de cette année la Belgique a également décidé, dans le cadre d'une conférence internationale sur la bonne gouvernance d'octroyer un appui important à l'"Extractive Industries Transparency Initiative" (EITI), qui vise précisément à favoriser la transparence dans les flux financiers liés au secteur minier. "C'est maintenant au gouvernement congolais qu'il revient de faire en sorte de satisfaire avant la fin de l'année aux conditions pour entrer en considération comme bénéficiaire à part entière de l'EITI" conclut le Ministre.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be